

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois " 4 —
Trois mois " 2 —

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois!

Organe du parti ouvrier suisse

Réclames : 30 centimes

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Huitième année. — N° 43

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Mardi 13 avril 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR
53 Léopold-Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon
Munich et Pilsen
176 en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Combustibles Anthracite, Houille, Coke, Briquettes

TIROZZI FRÈRES. — Porcelaines

Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE
Secoursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

Jean Behringer tourneur et menuisier
22 Ronde 22
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

MAGASIN STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** DI-JeanRichard 21
Léop.-Robert 33

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour
Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganerie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
43-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et
spiritueux. Farines, sons, avoi-
nes. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
Teinturerie. — Lavages
chimiques. Prix modéré

BAINS MORITZ Ronde 29. — BAINS
depuis 20 centimes.

Magasin alimentaire
Parc 72 **CH. BURRI** Parc 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10
Grand choix de CHA-
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de CRAVATES.

Serre 35a **Cercle Ouvrier** Serre 35a

Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées
générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis
40 francs l'hectolitre.

L'Actualité

Le droit à la vie

On nous pardonnera de revenir sur le douloureux drame de Bettlach.

Cette fin tragique qui a impressionné à un si haut degré l'opinion publique comporte divers enseignements qu'il est de notre devoir de mettre en relief.

Des journaux bourgeois revenus de leur stupeur ont tenté ou tenteront naturellement de donner un autre motif à la résolution désespérée des époux Scherrer.

Le premier mouvement est toujours le meilleur. Nous nous en tenons quant à nous à la version officielle d'après laquelle les époux Scherrer, ouvriers horlogers honnêtes et laborieux, ont décidé de se donner la mort, à eux et à leurs quatre enfants en bas âge, pour échapper à l'atroce misère, causée par l'irrégularité de leur gain.

L'irrégularité du gain ou du salaire, voilà l'épouvantail! Ah qu'ils sont nombreux les braves et honnêtes ouvriers qui envisageraient avec confiance et sérénité l'avenir, s'ils n'avaient pas au-dessus de leur tête l'épée de Damoclès qu'est la perspective de la suspension du travail.

Cette certitude d'avoir toujours au moins le minimum de garantie auquel toute créature humaine a droit, sans conteste, fait défaut à la grande majorité, pour ne pas dire à la quasi unanimité des travailleurs.

Ils ne demanderaient qu'à travailler pour pouvoir vivre et cette consolation leur est même refusée.

Dans une société qui se dit non seulement civilisée, mais chrétienne, où la loi de solidarité est acclamée comme un dogme, où l'on proclame tous les hommes frères, il existe cette monstruosité: c'est que des gens doivent mourir et meurent faute de travail.

Combien les socialistes suisses avaient raison en revendiquant dans la Constitution fédérale l'inscription du droit au travail; voilà un des premiers enseignements du drame de Bettlach!

J'entends dire: « En aucun temps et dans n'importe quelle société les œuvres de charité ne furent plus répandues. La fin du 19me siècle a vu éclore et se multiplier sous toutes ses faces la bienfaisance. Faites le bilan des innombrables sociétés de secours, de mutualité, de philanthropie, supputez les chiffres des sommes distribuées en vue d'œuvres de relèvement, d'amélioration, de solidarité, et vous conviendrez qu'à nul époque l'humanité n'a prouvé son plus sincère désir de panser les plaies et de guérir les blessures causées par la misère. »

Soit! Ne calomnions pas la charité encore qu'elle ne soit dans la plupart des cas dévolue qu'à ceux qui ne la méritent pas et qu'elle puisse être considérée, à

juste droit, comme un tranquille arrangement entre ceux qui possèdent et ceux qu'on spolie.

Mais la charité est absolument inefficace. Elle s'adresse à ceux qu'un de nos confrères appelait justement « les voleurs des pauvres », aux hypocrites, aux dévoyés, à ceux qui n'ont plus le sentiment de la dignité personnelle, aux *geigneurs*, à la catégorie la moins recommandable de la société, pour tout dire.

Qu'un ouvrier honnête dans le sens vrai du mot, qu'un homme désireux de vivre dans l'indépendance, en ayant le sentiment de sa valeur personnelle, de son utilité sociale, que celui-là soit dans le besoin, la charité officielle ou privée ne l'atteint pas. Il reste en dehors de l'aumône officielle, des subsides que lui allouerait la charité des synodes ou des bonnes âmes qui croient gagner leur salut en distribuant la minime part de leur superflu à ceux qui sont dans le besoin... Voilà un second enseignement du drame de Bettlach.

Mais il en est un autre, celui sur lequel nous ne saurions trop insister, celui qui nous fait penser que le travailleur doit prêter l'attention sur son gain.

Il est démontré qu'un père de famille honnête, laborieux, est dans l'impossibilité de vivre et de nourrir les siens, par suite de l'irrégularité de son gain.

La société — le vote du peuple suisse relatif au droit au travail l'a démontré — ne veut pas lui assurer et lui garantir le droit au travail, le droit à la vie. Mieux apprise par des catastrophes du genre de celle de Bettlach, la majorité de notre peuple finira par ouvrir les yeux et par se rendre à l'évidence de ce postulat humain: le droit au travail. Cela peut tarder encore malheureusement. Continuons donc d'affirmer sans cesse qu'il existe, au-dessus de la Constitution même et primant les intérêts de quelques centaines de privilégiés, un droit naturel: le droit au travail, le droit à l'existence et travaillons de toutes nos forces à vaincre les sophismes de ceux qui combattent cette idée pour maintenir leur situation favorisée.

Il est démontré d'autre part que la charité, sous forme d'assistance officielle ou assistance privée, est absolument insuffisante pour empêcher des scandales tels que celui de Bettlach.

En dehors de l'action politique, qui ne doit jamais être négligée ou dédaignée, malgré l'agitation que nous devons continuellement faire à l'égard du droit au travail, il est un moyen puissant — ce n'est pas le seul — de remédier dans la mesure de nos forces aux désespérances des travailleurs.

Des économistes vous diront gravement que dans l'état social actuel les crises qui provoquent le chômage sont une nécessité inéluctable. Ils entasseront statistique sur statistique pour prouver l'invariable loi d'airain. Et ils répéteront sur tous les tons que sur le marché de l'offre et de la demande, cette dernière étant moins considérable que la première, il est inévitable que les salaires doivent baisser et que les mainteneurs de prix doivent être remplacés par de moins exigeants.

On vous dira encore que les événements politiques — l'insurrection de Cuba, des Philippines, de la Crète, la peste aux Indes, etc. — toutes les calamités quelconques qui peuvent se produire sur un point du globe, d'autres circonstances économiques, la surproduction, les crédits aventurés, la mauvaise foi des marchands de produits horlogers à l'étranger, les nécessités de la concurrence extérieure, les rivalités intestines entre fabricants, leurs manœuvres déloyales, leur manque d'entente, tout cela est de nature à provoquer des ralentissements dans la fabrication, des suspensions de travail et, conséquence logique, des salaires irréguliers.

A tout cela, ouvriers, travailleurs, répondez énergiquement: Il existe un moyen de salut. C'est l'union syndicale.

Bonne cherchent et que veulent les syndicats libres, actuellement organisés, et qui poussent de toutes leurs forces aux syndicats obligatoires? Il suffit de jeter un coup-d'œil sur leur activité, leurs tendances, pour être convaincu qu'ils poursuivent énergiquement ce double but: *Sécurité du gain, maintien actuel et progressivement relèvement des salaires.*

La Fédération horlogère suisse serait indissolublement liée par une fédération puissante, comprenant tous les syndicats des différentes parties se rattachant à l'horlogerie et où chaque ouvrier serait membre d'un groupe de cette fédération, le jour où l'on montrerait au doigt, comme ayant forfait à l'honneur et trahi les intérêts de sa corporation, l'un quelconques ouvriers horlogers qui n'appartient pas à un syndicat, ah! je l'affirme, nous n'aurions pas à enregistrer, avec honte et rage, un malheur tel que celui de Bettlach.

Ouvriers, qui constatez avec un désespoir compréhensible l'irrégularité et l'insuffisance de vos gains, ne comprendrez-vous pas que votre intérêt légitime est de vous unir, de vous solidariser, pour conquérir ce droit qui appartient à toute créature humaine: *Le droit à la vie, le droit à une existence digne d'un être humain.* W. B.

La Suisse socialiste

Rachat des Chemins de fer. — Le rapport des experts sur le message du Conseil fédéral relatif au rachat des chemins de fer a été distribué.

Il considère la situation actuelle comme propice pour passer au système des chemins de fer d'Etat, et il approuve le point de vue politique et économique sur lequel s'appuie le message.

En réponse à certains reproches qu'on a adressés à la Confédération de porter atteinte aux droits des actionnaires par la manière dont la valeur du rachat a été calculée, le rapport fait observer que ce sont les tribunaux qui seront appelés à trancher les conflits qui pourraient survenir.

D'une manière générale, les calculs contenus dans le message sont appelés à subir de nombreuses modifications, jusqu'à ce que la Confédération soit en possession des lignes.

Le rapport est d'avis qu'avec de la prudence et de la prévoyance, les moyens de réunir les sommes nécessaires pour le rachat ne se heurteront pas à de trop grandes difficultés.

En terminant, les experts se prononcent en faveur du projet.

St-Gall. — Elections. — Les élections au Grand Conseil ont eu lieu dimanche. Dans la ville de St Gall, la liste libérale, avec la concession Oswald, socialiste, a passé avec un chiffre de voix variant de 3930 à 2985. Le Dr Engeler, conservateur, a obtenu 1030 voix. A Wallenstadt et à Gaiserwald, la liste libérale l'a également emporté. A Tablat il y a ballottage entre le rédacteur Baumberger, conservateur, et M. Kellersperper, démocrate. Le nouveau Grand Conseil se composera probablement de 86 libéraux, 68 conservateurs et 8 démocrates.

Berne. — Etrange! — On lit dans le *Journal du Jura*:

On nous écrit de Lamboing: « Chacun n'a-t-il pas été surpris en apprenant que la commune de Lamboing, dans sa dernière assemblée (peu revêtue, il faut le dire) a osé retirer à son instituteur, M. Giaouque, qui, depuis 18 ans, rend de signalés services à la localité, une gratification de 100 francs, plus une parcelle de terrain? Et dire que c'est l'œuvre d'un riche conseiller municipal, qui s'est inscrit dernièrement comme taupier de la commune pour l'an de grâce 1897! »

Vaud. — 1er mai. — L'Union ouvrière de Vevey-Montreux a décidé, à l'unanimité des syndicats, de manifester la journée du 1er Mai comme les années précédentes, soit chômage et cortège à Vevey le matin et à Montreux l'après-midi.

Mouvement professionnel

Chez les maçons

Les manœuvres et maçons de la Chaux-de-Fonds se plaignent de ce que les entrepreneurs ne veulent pas cesser la grève.

Dans une lettre qu'ils adressent à M. le Préfet, ils lui exposent que la susdite convention est violée notamment en ce qui concerne le paiement des tarifs, la journée normale et les paiements toutes les quinze jours (art. 2, 4 et 10 de la convention) ils lui demandent d'user de son autorité pour imposer aux patrons l'observation d'engagements contractés et signés par eux.

Pour plus de clarté, nous publions ici le texte de la convention, en ajoutant qu'à la demande du syndicat nous donnerons les noms des entrepreneurs, traîtres à leur

signature, menteurs à leur engagement et dont la mauvaise foi ne pourra plus être mise en doute.

Voici le texte de cette convention:

Convention entre les entrepreneurs et les ouvriers manœuvres, terrassiers, mineurs, maçons et cimentiers.

Article premier. Il est du devoir des patrons et des ouvriers de veiller à l'observation de la discipline et de l'ordre sur les chantiers. Les ouvriers doivent obéir aux chefs de chantiers durant le travail et suivre les prescriptions que nécessite l'ordre du travail.

Art. 2. Il est établi le tarif suivant:

1. Porte mortier et petit manœuvre, dès l'âge de travail . . . fr. 0.24 à fr. 0.32 l'heure.
2. Manœuvre . . . » 0.24 » » 0.40 »
3. Mineur . . . » 0.36 » » 0.45 »
4. Maçon ordinaire . . » 0.36 » » 0.45 »
5. Bon maçon . . . » 0.46 » » 0.55 »
6. Cimentier spécialiste . . . » 0.55 et au-dessus.

Art. 3. Le temps nécessaire pour se rendre au lieu de travail, hors de ville en partant du chantier de l'entrepreneur est compris dans la journée de dix heures. Si l'entrepreneur le désire, il peut payer le déplacement à part à raison de fr. 1 par jour.

Art. 4. La journée normale de travail est de 10 heures, cependant sur la demande du patron elle pourra être prolongée de deux heures au même tarif. Le prix des heures en sus sera majoré de 50%.

Art. 5. Lorsqu'un entrepreneur engage un ouvrier, il est tenu de lui fixer le prix de l'heure après un essai de six jours.

Art. 6. Le patron ne peut renvoyer son ouvrier que moyennant avertissement de trois jours, à moins de cas de force majeure. L'ouvrier est également tenu de donner un semblable avertissement.

Art. 7. Lorsqu'un ouvrier est renvoyé, le patron est tenu de le régler dans la journée; à défaut le temps perdu est au compte du patron.

Art. 8. Lorsqu'un ouvrier quitte un patron celui-ci est tenu de le régler après vérification de son outillage et de son carnet d'attachement dans le courant de la journée; à défaut le temps perdu est au compte du patron.

Art. 9. Les paiements se feront conformément à l'article 10 de la loi fédérale sur les fabriques.

Art. 10. Les patrons s'engagent à payer les mêmes prix tant aux ouvriers syndiqués qu'aux non syndiqués, soit à appliquer le tarif d'une façon uniforme dans l'un et l'autre cas.

Ils ne s'opposent pas à l'entrée dans le syndicat des ouvriers non encore syndiqués.

Dispositions transitoires.
Art. 11. Durant l'année courante 1896, les ouvriers en considération des marchés conclus par les entrepreneurs, travailleront 11 heures par jour.

Art. 12. Les patrons déclarent amnistie complète, pour les faits de grève, et reprennent de suite leurs ouvriers sans préjudice de ces faits de grève.

La reprise du travail est fixée à la date de la signature, par les parties, de la convention.

La présente convention signée par les parties pour être exécutée loyalement et de bonne foi entre immédiatement en vigueur.

Association d'ouvriers peintres

Il y a quelques jours, nous avons annoncé que les ouvriers peintres de Bâle s'étaient mis en grève. Cette grève a pris fin sans que ceux qui y ont pris part aient obtenu gain de cause. Les patrons

se sont refusés à payer un minimum de 50 centimes par heure à tous les ouvriers, tout en déclarant être disposés à accorder cette somme à ceux d'entre ces derniers qui feraient preuve d'aptitudes spéciales dans leur travail. A la suite de ce refus, quelques-uns des grévistes, les célibataires surtout, ont quitté Bâle. Quant aux autres, aux ouvriers mariés, ils se sont constitués en association pour entreprendre des travaux en commun. 40 peintres se sont déjà fait inscrire comme membres de cette nouvelle société.

Mouleurs. — Mise à l'index

La Fonderie Stucker-Bock, à Carouge, vient d'être mise à l'index par la Chambre syndicale des Mouleurs en fer et de leurs similaires.

Les ouvriers du dehors sont instamment priés de ne pas se diriger sur cette ville.

Serruriers

Une assemblée des ouvriers serruriers et tôliers, de langue française, allemande et italienne, travaillant à Genève, a eu lieu mardi dernier, avec l'ordre du jour: « Régularisation des conditions du travail ». Au nombre de plus de 200 l'assemblée a adopté à l'unanimité les points suivants:

1. 10 heures de travail par jour.
2. Augmentation de salaire de 10 0/0 sur le prix de la journée actuelle.
3. Minimum de 48 centimes l'heure pour ouvriers, 42 centimes pour réassujettis et 38 centimes pour les manœuvres.
4. Augmentation de 25 0/0 pour les heures de travail faites en dehors des heures réglementaires, et de 100 0/0 pour les heures de nuit et le travail du dimanche.
5. Suppression de la retenue sur les salaires, soit pour assurance ou autre.
6. Suppression du travail aux pièces.
7. Les déplacements seront entièrement à la charge du patron, le temps du parcours, soit aller et retour, sera compté comme heures de travail.
8. Régularisation de la situation des apprentis, soit que les patrons seront obligés de conclure avec les parents et que l'apprenti devra subir un examen à la fin de son apprentissage.
9. La paie aura lieu tous les quinze jours, le vendredi.
10. Le Premier Mai est considéré comme jour férié.
11. Les patrons ne pourront pas mettre un ouvrier à l'index pour des raisons de syndicat ou de politique.

Le Tour du Monde

France

A la Chambre. — M. G. Berry a demandé à la Chambre française si les va-

cances ne nuiraient pas à l'instruction de l'affaire du Panama. M. Rouanet a demandé si d'autres membres du Parlement ne seraient pas poursuivis.

M. Darlan, ministre de la justice, a répondu que le parquet ne lui a fait, à l'heure actuelle, parvenir aucun document faisant prévoir de nouvelles demandes de poursuites.

Le vicomte d'Hugues a reproché à la justice de ne pas faire la lumière complète sur le Panama. L'orateur a pris vivement à partie M. Rouvier, qui a protesté énergiquement contre les calomnies dont il est l'objet. M. Rouvier a affirmé qu'il n'a jamais reçu d'argent du Panama, soit pour lui, soit pour combattre le boulangisme. Les paroles de MM. d'Hugues et Rouvier ont soulevé à la Chambre une vive agitation et provoqué de violentes interruptions sur divers bancs.

M. Marcel Habert a demandé la nomination d'une commission d'enquête parlementaire.

M. Méline a dit que la Chambre ne peut pas se substituer au pouvoir judiciaire. Il a reproché à l'opposition de s'outenir journalièrement la question du Panama pour transformer cette affaire judiciaire en affaire politique. M. Méline a déclaré que la justice suivra son cours.

La Chambre a adopté par 262 voix contre 244 l'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement.

M. Goblet a demandé ensuite à la Chambre de ne pas se séparer avant d'avoir voté certaines lois, et être renseignés sur les affaires d'Orient. M. Méline a répondu qu'en cas d'événements graves les Chambres seraient convoquées.

La Chambre a décidé par 300 voix contre 256 de s'ajourner au 18 mai.

Nos Correspondants

Lettre de Bienne

Depuis le Nouvel-An, notre ville est le siège du nouveau comité cantonal des sociétés ouvrières et du Grutli du canton de Berne, après avoir été, pendant une période de deux ans, à Langenthal. La *Sentinelle* a communiqué à ses lecteurs la composition de ce comité et il me reste aujourd'hui à vous entretenir des quelques questions importantes dont il s'est occupé depuis son entrée en fonctions.

Il a d'abord liquidé un certain nombre de questions que l'ancien comité cantonal lui a transmis; je citerai la *requête des ouvriers des ateliers fédéraux de Thoune* demandant à ce que la nouvelle loi sur les traitements des employés fédéraux soit étendue aux ouvriers des dits établissements qui se plaignent beaucoup du traitement auquel ils sont exposés de la part de leurs supérieurs. Un volumineux dos-

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

XXV

La touffe de gènes

Celui-ci reculant toujours lentement sans se dresser, mais en s'appuyant sur les mains et sur les genoux, gagna ainsi une assez grande distance. Alors, se relevant précipitamment, il prit sur la falaise sa course dans la direction d'Étretat.

Longeant le bord de l'abîme, il lança successivement dans la mer, et sans ralentir sa marche, trois objets lumineux semblables à celui qu'il avait jeté avant de procéder à la descente du corps de Bernard. Après la troisième lueur éteinte, il fit un léger temps d'arrêt et interrogea les flots qui déferlaient toujours avec violence.

Une quatrième lueur toute pareille aux trois précédentes éclata au loin sur les vagues et disparut presque aussitôt.

— Bien! murmura le pêcheur; il m'a compris! Maintenant, à nous deux, Jeanne!

Et il disparut en reprenant sa course un moment interrompue.

Peut-être Tête-de-Loup put-il remarquer ces lueurs successives dont nous venons de

parler, mais elles ne pouvaient exciter son attention au milieu de l'épouvantable chaos formé par la tempête; puis ces clartés fugitives ressemblaient tellement aux lueurs phosphorescentes que l'on remarque fréquemment en mer, et qui proviennent de phénomènes électriques dont on reconnaît aujourd'hui les effets sans être parfaitement sûr encore de la cause, que leur présence n'avait rien d'extraordinaire.

Le bandit, au reste, ne manifesta en aucune façon avoir aperçu ces lueurs bleuâtres.

Quant au pêcheur, précipitant de plus en plus sa marche en dépit de la violence de l'ouragan et du mauvais état de la route dangereuse qu'il suivait, il arriva bientôt à l'endroit où la falaise, ouverte brusquement par la vallée aboutissant à la petite baie qui forme la rade d'Étretat, descend à pic sur le fond de cette vallée charmante.

Un escalier décrivant mille contours capricieux et créé non par un travail régulier, mais par le passage seulement des voyageurs serpentait sur le flanc du rocher.

Le pêcheur s'y engagea bravement.

À l'instant même où il atteignit à peu près le milieu de la descente, le galop de plusieurs chevaux retentit dans la vallée.

Le jour allait bientôt venir.

XXVI

Diane et Aldah

Tandis que le pêcheur inconnu s'arrêtait dans sa marche pour prêter toute son attention au bruit qui parvenait alors jusqu'à lui, tandis que maître Eudes, à la tête des hommes avec lesquels il avait quitté les grottes, gagnait rapidement l'endroit où Caméléon lui avait dit avoir eu lieu l'attentat inexplicable commis sur l'un de ses fils, tandis que Tête-de-Loup continuait sur la falaise sa veille attentive, une scène d'un genre tout différent de celles que nous avons rapportées dans les précédents chapitres, se passait dans l'intérieur de la demeure des bandits, dans l'endroit même où nous avons fait déjà pénétrer le lecteur, alors que le vieux La Chesnaye s'efforçait d'interroger Aldah.

La chambre si richement meublée n'était plus occupée que par les deux jeunes filles. La portière qui les séparait du salon central dont nous avons parlé, retombait sur le tapis qui couvrait le sol, fermant de ses plis soyeux l'entrée de cette partie des grottes.

Soit que le vieillard eût commandé le réveil en quittant la pièce, soit que l'absence du magnétiseur eût détruit l'action du fluide magnétique, à peine maître Eudes fut-il sur la falaise que ses deux victimes parurent, sans cependant reprendre encore connaissance, dégagées du poids fatiguant qui les oppressait.

Aldah surtout dont l'attaque nerveuse avait si violemment éclaté peu d'instants avant l'arrivée de Caméléon, Aldah dont les membres se roidissaient, dont le corps se roulait convulsivement sur le tapis qu'elle déchirait de ses ongles, Aldah paraissait jouir subitement d'un bienfaisant accès de calme.

Toujours étendue, les paupières demi-closes, mais les membres assouplis et le corps immobile, sa respiration, reprenant peu à peu sa fonction normale, soulevait régulièrement sa poitrine.

Ses traits détendus décelaient une fatigue récente, mais l'expression douloureuse avait complètement disparu de ce charmant visage.

Quant à Diane, la roideur cataleptique que nous avons signalée s'était effacée progressivement pour faire place à cette élasticité de la jeunesse, base de la grâce dont brillait d'ordinaire la ravissante fille du prévôt de Paris.

Diane avait les yeux complètement fermés.

Sans doute Caméléon s'était retiré dans les premières grottes avec les hommes laissés à la garde du magasin général par le vieux La Chesnaye, car on n'entendait aucun bruit dans les pièces voisines, et le silence qui régnait dans le petit salon où se tenaient immobiles et encore légèrement assoupies les deux jeunes filles, n'était troublé que par le sifflement qui accompagnait la respiration toujours embarrassée de Diane.

Ouvriers! ne vous fournissez que chez les négociants

sier a été transmis à notre ami Wullschleger, qui fait partie de la commission du Conseil national qui doit préavis sur le projet de loi en question.

Le comité cantonal s'est ensuite occupé d'un questionnaire envoyé par la direction de l'Intérieur du canton de Berne aux sociétés commerciales et industrielles et aux sociétés du Grutli afin de connaître l'opinion de ces dernières au sujet de l'élaboration des lois concernant l'apprentissage et la protection des ouvriers et ouvrières non soumis au régime de la loi fédérale sur les fabriques. Il a adopté les conclusions de l'adjoint au secrétariat ouvrier Reimann, qui a répondu d'une manière très détaillée à toutes les questions posées par la direction de l'Intérieur.

Il est fort probable que les réponses des autres groupes d'intéressés s'écartent de beaucoup de celles émises par le comité cantonal et notre camarade Reimann, car ces dernières sont dictées par l'intérêt et l'amour pour ces ouvriers et ouvrières qui, sans appui et sans protection, sont honteusement exploités par de peu scrupuleux patrons et patronnes, tandis que les membres de nos sociétés d'artisans sont en général animés de sentiments peu généreux pour leurs collaborateurs — comme ils se plaisent à appeler hypocritement leurs sujets — et qui applaudissent des deux mains aux principes défendus avec une rare énergie par le trop fameux commis-voyageur qui a nom Numa Droz: pas d'ingérence de l'Etat, pas d'Etatisme! Laissez aller et laissez faire!

Les deux nouveaux projets de lois sur les suites de la saisie infructueuse et de la faillite ont également préoccupé le comité cantonal du Grutli. Il ne saurait rester indifférent vis-à-vis de projets qui tendent à priver bon nombre de citoyens de leurs droits de citoyens et d'électeurs. Il a chargé son président Reimann, qui fait partie de la commission du Grand Conseil, de défendre énergiquement les idées de la grande masse des travailleurs.

Pour la nouvelle initiative populaire demandant l'introduction du système de la proportionnalité pour les élections au Grand Conseil, les différentes sections du Grutli et sociétés ouvrières du canton ont réuni plus de 6000 signatures qui, ajoutées à celles recueillies par les autres groupes d'opposition dépassent le chiffre de 12,000 exigé par la Constitution, de sorte que le projet devra être soumis au vote populaire.

Il est difficile de pronostiquer sur le résultat final de l'épreuve référendaire: le souverain se laisse souvent influencer par des raisonnements futiles que nos adversaires ne manqueront pas d'avancer.

Le comité cantonal a désigné comme organes de la Fédération: le *Grütli* et

la *Tagwacht*, la *Sentinelle* et la *Solidarité horlogère*.

Le mouvement ouvrier local de Bienne est fort actif ces derniers temps; mardi soir, une importante assemblée d'ouvriers de langue italienne a écouté un rapport de l'adjoint Reimann sur la tendance qui s'est manifestée au sein des ouvriers de la bâtisse d'entrer dans un mouvement de salaire cet été. L'orateur a constaté que l'année passée les maçons, manœuvres, mineurs, etc., avaient obtenu une augmentation de salaires allant jusqu'à 18 % et qu'il vaudrait mieux exiger la stricte application du tarif par tous les entrepreneurs et développer l'organisation professionnelle que de se lancer dans un mouvement dont les suites pourraient être fâcheuses pour cette organisation si jeune encore. Bienne possède du reste le meilleur tarif de la Suisse pour le travail du bâtiment. L'assemblée a adopté à une grande majorité les conclusions du rapporteur tout en le chargeant de continuer les pourparlers avec les entrepreneurs en faveur d'une stricte application du tarif élaboré l'année dernière, d'une augmentation de quelques centimes pour les manœuvres et les mineurs et l'obligation pour les patrons de n'occuper que des ouvriers syndiqués.

Judi soir, les ouvriers des ateliers de réparations avaient leur assemblée générale; une nombreuse assistance se pressait dans les locaux de la brasserie Herren pour écouter une conférence du camarade Reimann sur la valeur et le but de l'organisation de la classe travailleuse. Souvent interrompu par les applaudissements de l'auditoire, l'orateur a démontré avec la verve qu'on lui connaît les avantages d'une bonne organisation professionnelle et politique et l'impuissance de l'ouvrier isolé, non organisé. Dans une prochaine assemblée, notre sympathique député ouvrier parlera de la responsabilité civile.

Hier, dimanche, c'était le tour des ouvriers pierristes; après une conférence de l'adjoint au secrétariat ouvrier Reimann, les ouvriers de cette branche de notre industrie horlogère ont décidé de reconstituer leur syndicat tombé à la suite d'une grève malheureuse; un comité provisoire fut nommé séance tenante et Reimann chargé de la présidence. Espérons que bientôt on pourra saluer de nouveau un ferme et solide syndicat des ouvriers pierristes à Bienne.

La vie locale

Fête du 1^{er} Mai. — La Commission de la fête du 1^{er} Mai s'est réunie le di-

manche 11 avril au Cercle ouvrier. Elle a appris avec plaisir que le citoyen Alois Fauquez, député socialiste vaudois, rédacteur du *Grütli*, acceptait l'invitation qui lui a été adressée pour parler le 1^{er} mai à La Chaux-de-Fonds. Des démarches sont faites en ce qui concerne les orateurs de langues allemande et italienne. La commission a pris en outre diverses décisions relatives à l'organisation de la fête.

Elections communales. — La commission politique du parti ouvrier de La Chaux-de-Fonds est convoquée pour le mardi 13 avril à 8 h. 1/2 du soir au Cercle ouvrier, en vue des prochaines élections communales. Les décisions qui seront prises dans cette commission étant d'une importance exceptionnelle, nous aimons à croire que chacun de ses membres tiendra à honneur d'assister à cette réunion, à laquelle aucun député ouvrier de La Chaux-de-Fonds ne devrait manquer, à moins d'excuse valable. Nous nous permettons d'insister tout particulièrement sur ce point.

Concerts. — On nous apprend que la Caisse de secours en cas de chômage des ouvriers repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements, organise deux grands concerts, pour le dimanche 25 courant, au Restaurant des Armes-Réunies, avec le bienveillant concours de quelques amateurs de la localité, la Littéraire, dont la réputation n'est plus à faire. N'oublions pas nos deux vaillantes Sociétés de gymnastique dont le programme paraît-il attirera salle comble chez M. Fallet. Qu'on se le dise!

Conseil général. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel-des-Postes le mardi 13 avril à 5 h. 1/2 du soir, avec l'ordre du jour suivant:

1. Présentation des comptes de 1896 et nomination de la Commission chargée d'examiner les comptes et la gestion.

2. Divers.

Loterie de l'Ancienne. — Les organisateurs de la loterie de l'Ancienne continuent à rencontrer auprès du public chaux-de-fonnier le plus sympathique accueil. Les lots affluent et les billets se vendent bien.

Il est vrai que ces derniers pourraient partir plus vite encore. Nous rappelons qu'ils sont déposés dans tous les magasins et établissements publics. Que chacun veuille bien s'en souvenir et témoigner, en s'en procurant un certain nombre, de l'intérêt qu'il porte à l'Ancienne et à l'œuvre qu'elle poursuit.

Quant aux lots, ils ne seront jamais trop beaux ni trop nombreux. Aussi continuera-t-on à les recevoir avec reconnaissance, soit au local, Brasserie Hautert, soit chez Mile Quartier, rue de la Cure, n° 5.

Ensuite de diverses circonstances, entre autres du fait qu'aucune salle convenable n'était libre avant cette époque, l'exposition des lots a dû être renvoyée. Elle aura

lieu au Stand les Armes-Réunies, du dimanche 16 au lundi 23 mai 1897, jour fixé pour le tirage. Pendant la semaine que durera l'exposition, il sera organisé chaque soir des représentations, au programme desquelles figureront des productions individuelles, et auxquelles les différentes sociétés locales prêteront leur dévoué concours.

A plus tard les détails. Pour le moment, que chacun se hâte d'envoyer des lots et d'acheter des billets.

Pro Domo

Le correspondant chaux-de-fonnier de la *Suisse libérale* adresse à celle-ci l'entre-filet que voici:

A signaler dans le même ordre de choses la transformation de la *Sentinelle*, devenu depuis le 1^{er} avril presque un journal à grand format, en tout cas un journal sérieux avec quatre pages de texte, des articles originaux et des correspondances, bref, quelque chose de tout à fait « bourgeois ». Ajoutons que l'organe socialiste, à l'occasion de ce lancement, a fait dans tout le canton une active réclame, et qu'il entend ne rien ménager pour s'attirer des lecteurs... et des partisans.

Bourgeois! aimable confrère.
Nous ne méritons à coup sûr ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

D'autre part, le *Peuple* de Genève insère:

Bonne chance. — Notre courageux camarade de lutte Walter Biolley, de Chaux-de-Fonds, est en train de donner une nouvelle tournure au journal socialiste de l'endroit, la *Sentinelle*. Nous avons reçu le numéro à l'examen.

Il est du plus haut intérêt et contient, entre autres, un portrait, très bien fait, du vaillant Pierre Coullery, un des doyens du socialisme suisse.

Tous nos vœux de réussite pour la hardiesse de l'œuvre entreprise.

Merci!

Dépêches

Berne. — Samedi a eu lieu à Ostermundigen une conférence entre les ouvriers carriers grévistes et les délégués de la société par actions propriétaire des carrières. La conférence a duré près de quatre heures; elle n'a pas abouti à un résultat immédiat, mais il est probable qu'un accord interviendra aujourd'hui ou demain.

Athènes. — Les irréguliers grecs ont été repoussés par les Turcs après avoir franchi la frontière. Ils ont eu 150 tués. L'artillerie grecque a bombardé un blockhaus turc.

L'objectif des irréguliers grecs est d'occuper le massif montagneux qui sépare la Macédoine de l'Epire, afin d'intercepter les communications entre les deux districts.

— On télégraphie d'Athènes au *Daily Chronicle* que la Serbie a convoqué pour le 15 avril tous les officiers de réserve et pour le 16 la garde nationale et la milice; elle envoie des munitions à la frontière.

Avis

Le syndicat des ouvriers monteurs de boîtes renouvelle l'avis aux parents ou tuteurs, savoir: que les jeunes gens mis en apprentissage dans les ateliers ou fabriques non syndiqués, ne pourront se faire recevoir du syndicat. Les personnes que cela intéresse peuvent obtenir tous les renseignements par le comité qui a ses séances tous les mardis à partir de 8 heures du soir au local, Brasserie Weber.

Au nom de la section de Chaux-de-Fonds. Le Comité. 244

On demande

un apprenti Ferblantier auquel on fournirait la pension et la chambre. Excellente occasion pour bien apprendre la langue allemande.

S'adresser à M. Schlichtholtz, ferblantier, Rudolfstrasse à Bâle. 228

AVIS

Réparation de Jambes artificielles
Ouvrage garanti
16, Fritz Courvoisier, 16

Vendredi-Saint

L'association des **MATRES COIFFEURS** section **Chaux-de-Fonds** avise l'honorable public que les **MAGASINS de COIFFEURS** SERONT FERMES le jour du

Vendredi-Saint
Le Comité.

J. A. STAUFFER

12, Rue du Rocher, 12
CHAUX-DE-FONDS
VINS FINS ET ORDINAIRES
Absinthe et Vermouth

Sirops et liqueurs fines
SPÉCIALITÉ
VERMOUTH SEC SUPÉRIEUR

La Chaux-de-Fonds
Photographie H. Rebmann
6 médailles

MAGASIN

Parc 11 **C. F. REDARD** Parc 11
Boulangerie et Epicerie

VINS à emporter depuis 40 ct. le lit.
Choix de Cafés, depuis fr. 1 à fr. 1.70 le 1/2 kilg.
CAFÉS Bellet et Kreip.
GRUAU d'avoine roulé, Colombia
FARINES diverses pour potages, conserves, légumes secs.
Liqueurs et Cigares

Carnets d'escompte 3 %

Brasserie du Cardinal

Place de l'Hôtel-de-Ville
Tous les **LUNDIS SOIRS**
dès 7 1/2 h. du soir

Souper aux Tripes

MACARONIS aux tomates
sur commande.

Excellente **Bière** genre Pilsen
Se recommande.

Gratis! Un cadeau

est ajouté à chaque cent de véritables cigares allemands fins à 3 fr. Les envois se font franco si l'on en commande 300 à 9 fr. Garantie: reprise de la marchandise.
S. Buchs à St-Gall.

Montres argent

La montre remontoir ancre, 19 lignes, argent oxydé, décor riche fait à la machine, fabriquée pour l'Exposition de Genève, est en vente au détail chez

M. Jean Gerber fils, à Delémont
au prix exceptionnel de 222

Fr. 35

avec bulletin de garantie de la fabrique

(Médaille d'argent à Genève)

A louer pour cas imprévu pour le 23 avril un **BEAU PETIT LOGEMENT** au soleil avec part au jardin
Rue de Bel-Air 26 d. — S'adresser au magasin Bassi-Rossi, Collège 15. 223

AVIS

Comptabilité, Correspondance, Métrage pour entrepreneurs, menuisiers, gypseurs, peintres, négociants, etc.

Exactitude et Discretion
Se recommande 227
J. Aug. SALOMON, Progrès 93 a

MODES

Mlle Berthe DUBIED a l'honneur de prévenir les dames de la localité qu'elle vient d'ouvrir un **Magasin de Modes**,

37, RUE JAQUET DROZ, 37

Par un travail consciencieux et des prix modérés, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite. 228

PROMOTIONS

Grand choix de **CHAPEAUX**
en tous genres

pour Dames, Fillettes et Petits garçons

E. SANDOZ

11, RUE DU VERSOIX, 11

MALADIES SECRÈTES (voies urinaires, etc.)
Suites des excès de la jeunesse, guéries par traitement radical en fort peu de temps. **Discretion absolue.** 230

Demander Prospectus:
„Institut SANITAS“ — Genève.

CHAPELLERIE
L. VERTHIER & C^{ie}
 10 Rue Neuve 10
SAISON DU PRINTEMPS

Dés aujourd'hui **CHOIX CONSIDÉRABLE** en CHAPEAUX de feutre et paille dans les formes les plus diverses.

Choix magnifique de chapeaux de soie
(Cérémonie)
 Derniers Modèles de Paris




Marchandises fraîches et soignées
 rue Neuve 10 Prix très modérés 10 rue Neuve
Se recommandent.

La Grande Charcuterie Zélim Jacot père
 est ouverte depuis ce jour 226
 Rue du Puits 18 et Place DuBois

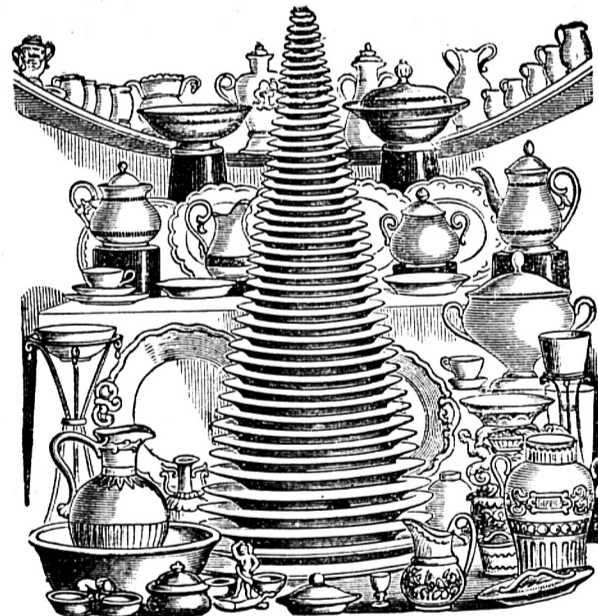
Charcuterie fumée à la grande cheminée

J'attire l'attention du public sur le fait que je ne suis plus chez M. D. Denni et saisis cette occasion pour me recommander à mes nombreux amis et au public en général et les informe que je tiendrai également les marchés es mercredi et samedi, sur la place du Marché, et le vendredi, place de l'Ouest. Le débit est ouvert tous les jours, s'adresser à M. Aug. Huguenin, encaisseur des Eaux et du Gaz, au 2^{me} étage. **ZELIM JACOT, père.**

Pour cause de Santé
Grande Liquidation au prix coûtant de toutes les marchandises des magasins de Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verrerie, Brosserie, Ferblanterie Ustensiles de Ménages en tous genres

JULES DUBOIS
 6, Rue de la Balance — CHAUX-DE-FONDS — Rue de la Balance, 6

TÉLÉPHONE



TÉLÉPHONE

Objets de luxe et de fantaisie — Spécialité pour Hôtels et Cafés

Hernie inguinale.

J'ai le plaisir de vous informer que mes deux fils qui souffraient, l'un, d'une double hernie inguinale et l'autre, d'une hernie simple, sont complètement guéris maintenant. Quoiqu'il se soit déjà écoulé 4 ans depuis le traitement que vous leur avez fait suivre par correspondance, ils n'ont plus éprouvé aucune atteinte de leur ancien mal. Heckendalheim, s. Ommersheim (Palatinat) le 20. Nov. 1896 ANDREAS KOCH, forgeron. Vu pour légalisation de la signature: Heckendalheim le 20. Nov. 1896. Le maire: Stolz. Adresse: „Poliklinische privée, Kirchstrasse 405, Glaris“.

HORLOGERIE DE CONFIANCE
L. A. SAGNE-JUILLARD
 38 Rue Léopold-Robert 38

Grand choix de 141
 Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.
Montres OR, ARGENT
 Acier et Métal
 Grand assortiment
 Garantie sur bulletin **2 ANNEES**
 BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES or 18 k.



Magasin d'articles de ménage
 Rue de la Balance 10a
 près des Six-Pompes

Assortiment complet en Verrerie pour Cafés et Restaurants

Cristaux	Lampes
Porcelaine	Ferblanterie
Faïence	Fer émaillé
Poterie	Fers à repasser
Terre à feu	Couleuses
Services de table	Caisses à cendres
Couteaux	Planches à laver
Cuillers	Potagers à pétrole
Fourchettes	Veilleuses
Corbeilles à pain	Réchauds rapides
Plateaux	Glaces et miroirs
Brosserie	Verre à vitre
Paillassons	Travaux de verrerie

Grand choix — Prix avantageux
 Se recommande
Antoine Soler.

Magasin Alimentaire
 Parc 72 Ch. BURRI Parc 72

Epicerie fine: lentilles, flageolets, raisins, pruneaux, noisettes, amandes. — Graines pour oiseaux.

Conserves: Langues, thon, sardines, haricots, petits pois, homard, Champignons. Fruits en boîtes.

Fromages divers 1^{er} choix
Huile de noix supérieure
 Toujours bien assorti en légumes frais et divers. — Légumes secs et fermentés. 94

CUISINE AU GAZ partout
 A la ville et à la campagne par l'emploi du nouveau fourneau

L'Econome
 à gaz artificiel 135
 d'essence minérale sans mèche
 Fr. 13.—

Sans danger, emploi facile



Gaz puissant à 3 cent. par heure INDISPENSABLE A TOUS MENAGES. Refusez tous les imitations. N'acceptez que l'Econome breveté Seul représentant pour le Canton: A. Wicht, Rue Jaquet-Droz 29 CHAUX-DE-FONDS

Société de Consommation
 Jaquet-Droz 27 — Parc 64 — Industrie 1
 111, Demoiselle, 111

Le Philatéliste

SAVON Vaissier fin et suave avec prime de 10 timbres-poste authentiques, la boîte de 3 morceaux, 2 fr. 25.

Le Tormentil

véritable SAVON faisant disparaître rapidement les impuretés du teint, le morceau 60 cent.

Huile d'Olives nouvelle
 fine et goût exquis, le litre 2 fr. 10
TRIPOLI électrique, le paq. 10 cent.

Vient d'arriver de la

Graisse de char

1^{re} qualité, à prix modéré, au Magasin de Combustibles D. ULLMO, rue des Terreaux 15.— TÉLÉPHONE.

Café de Tempérance
 2, rue St.-Pierre, 2

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
 dès 7 1/2 heures

Souper aux Trèpes
 DINERS depuis 50 cts.
 On prendrait encore quelques bons pensionnaires.
 On vend pour emporter
 Se recommande.

A partir du 23 avril prochain
L'Atelier de Photographie
Hugo Schoeni
 est transféré
GRAND-RUE 94
 (Jardin Léopold Robert)

Hâtez-vous! Liquidation définitive PROFITEZ!

Si vous voulez trouver *beau choix*
d'Ombrelles et de Parapluies
 venez au magasin
39, Rue Jaquet Droz, 39
 (près de la gare de la Chaux-de-Fonds)

Stock considérable. Prix très bas

NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ
 en Passementerie et Garnitures
POUR DAMES
 Passementerie et Garnitures
POUR AMEUBLEMENTS.
 Fournitures en tous genres pour
 Tailleurs, Tailleurs et Tapissiers
C. STRATE.



Se recommande

Etoffes pour Dames. Confections
Oettinger & Cie, Zurich

Nouveautés pour la saison de printemps et d'été
 Lainages, Soieries, Cotonnes, Mohairs

Echantillons franco à disposition

Nouveautés Alpaccarin Capes dep. 50 c.
 grande largeur à Fr. 1 30 le mètre | Robes d'enfants depuis Fr. 1 70

Fabrique de Bijouterie
E. BOLLE-LANDRY

Nouveautés en

BROCHES deuil, depuis 60 ct. la pièce. — **BOUCLES** d'oreilles de deuil, depuis 50 ct. la paire — **BOUCLES** d'oreilles similis diamant depuis 1 fr. — **BAGUES** argent à 50 ct. — **PERLES** fausses inaltérables pour colliers le rang 1 fr. 125

Machines à décalquer
 Système GRETILLA — BREVET No. 9799
 chez M. Ch. REYMOND, Mécanicien
 Jaquet-Droz 14a — CHAUX-DE-FONDS — Jaquet-Droz 14a
Prix sans procédé Fr. 75

AVIS

L'honorable public est avisé que l'atelier pour
 Fabrication et Relimage de Scies
 anciennement Rue de la Ronde 22, est transféré
16, Rue Fritz Courvoisier, 16
J. Béringer.

Avis 229

Fabrication, Relimages, Rhabillages de tous genres de SCIES. — MENUISERIE. **BERINGER, Tourneur.**
 16, Fritz Courvoisier, 16

Cuisine Populaire
CAROVIGNO blanc
 qualité exquise à 80 c. la bouteille, verre perdu.
 Imprimerie H. Schneider, Bienne

Ce qu'il faut savoir

Valeur de la production industrielle

Le tableau suivant résume, d'après les documents connus, la valeur approximative de la production industrielle de l'Europe et des Etats-Unis pour une de ces dernières années :

Grande-Bretagne	20,500,000,000
France	13,000,000,000
Allemagne	12,000,000,000
Russie	6,000,000,000
Autriche-Hongrie	5,250,000,000
Belgique	3,000,000,000
Italie	2,930,000,000
Espagne	2,400,000,000
Hollande	1,100,000,000
Scandinavie	925,000,000
Suisse	800,000,000
Portugal	500,000,000
Danemark	400,000,000
Turquie-Grèce	20,000,000
Principautés danubiennes	5,000,000
Etats-Unis	26,000,000,000
Total...	94,830,000,000

Ainsi donc, la valeur totale de la production industrielle est actuellement de 94 milliards 830 millions. A ce total, il faut joindre la somme que représentent les combustibles minéraux et végétaux non consommés par l'industrie elle-même. On peut évaluer cette somme à 3 milliards au moins, étant donné que les houillères et les forêts donnent annuellement pour plus de 8 milliards de produits. La valeur de la production industrielle est donc de 97 milliards 830 millions de francs.

Or et Misère

Quand on lit dans les faits-divers qu'une famille réduite à la plus affreuse détresse a consacré ses derniers sous à acheter un boisseau de charbon pour s'asphyxier dans son taudis, et qu'on trouve dans un journal, un peu plus loin, la statistique de la production des mines d'or, on est pris de dégoût pour la société humaine telle qu'elle est.

Car enfin, tout et or, qui chaque année sort des entrailles du globe, des sables, des rochers de tant de pays divers, cet or, dont une infinitésimale parcelle suffirait pour sauver de la mort tant de malheureux à leur dernière heure, que devient-il, qui l'accapare, qui le confisque?

Un journal spécial anglais nous donne le total de la production aurifère dans le monde en 1896: elle a atteint la valeur de 1 milliard 100 millions de francs, en augmentation de plus de 7 pour cent sur l'année 1895; on comptait même sur 1 milliard 300 millions. Et voilà longtemps déjà que cette production fournit des centaines de millions par an.

Ces résultats sont bien réels, et il ne faut pas s'en rapporter, pour les nier, aux plaintes des infortunés victimes des agioteurs et spéculateurs, filous qui écument la petite épargne.

Les petites gens qui ont confié leurs

pauvres économies aux flibustiers de la Bourse, ont le droit de se demander s'il y a vraiment de l'or dedans.

Certes, il y a des mines d'or, mais cet or n'est pas pour les pauvres gens, pour les modestes actionnaires, mis dans l'impossibilité de contrôler les mensonges des spéculateurs qui poursuivent ouvertement leur œuvre de ruine et de mort.

Accidents du travail. — Le quatrième congrès international des accidents du travail se tiendra à Bruxelles, du 26 au 31 juillet 1897. Les adhésions au congrès doivent être envoyées, avec une cotisation de dix francs au moins, à M. Louis Wodon, secrétaire du comité d'organisation à Bruxelles, 2, rue Latérale.

Le comité belge d'organisation est présidé par M. A. Bernart, ministre d'Etat, président de la Chambre des représentants.

Voici le programme du congrès :

I. — Etat actuel de la question des accidents du travail dans les différents pays, notamment au point de vue de l'organisation facultative ou obligatoire de l'assurance.

II. — Quelles sont les mesures à recommander en vue de la constatation des accidents du travail? Quelle est la procédure la plus expéditive et la moins coûteuse? Quels sont les accidents qui doivent donner lieu à une enquête administrative? Doit-on à cet égard tenir compte de l'importance des accidents par rapport au préjudice qu'ils causent à la victime?

III. — Quelle est la meilleure organisation donnée et à donner aux tribunaux chargés de juger les contestations en matière d'accidents du travail?

IV. — La législation relative aux accidents du travail doit-elle comprendre dans le risque professionnel à couvrir éventuellement par l'assurance les accidents provenant de la faute lourde?

V. — Quelles sont les conséquences de l'assurance au point de vue du nombre des accidents? Ces conséquences varient-elles suivant le système d'assurance adopté? Le nombre des accidents augmente-t-il notamment lorsque l'assurance couvre les conséquences de la faute lourde du patron et de l'ouvrier? Quelle est l'importance de la simulation dans les déclarations d'accidents?

VI. — En matière d'accidents, convient-il de constituer l'indemnité en capital ou en rentes, en tout ou en partie?

VII. — La législation en matière d'accidents du travail doit-elle s'étendre aux maladies et à l'infirmité professionnelles? Peut-on définir avec précision la maladie professionnelle, l'infirmité professionnelle?

VIII. — Dans un système d'assurance obligatoire contre les accidents, est-il préférable de constituer immédiatement le capital des rentes à servir en cas d'accidents, ou peut-on se contenter de payer les arrérages des rentes à l'époque de leurs échéances? Quels sont les moyens pratiques de mettre en œuvre l'un ou l'autre des systèmes?

IX. — Quelles sont les mesures à prendre en vue d'atténuer les suites des accidents du travail et de hâter la guérison des blessés? (Hospitalisation, établissements pour convalescents, sociétés de sauveteurs, appareils de secours, etc., etc.)

X. — Faire la description d'appareils, dispositifs ou moyens nouveaux destinés à prévenir les accidents du travail.

Les Saités de la semaine

La silhouette d'un conseiller fédéral. — La *Tagwacht* donne le portrait suivant de notre nouveau conseiller fédéral, portrait ressemblant peut-être, mais en

tout cas pas flatté, ni flatteur pour ceux qui ont appelé M. Brenner à ses hautes fonctions :

... Et nous le disons donc carrément : M. Ernest Brenner ne possède pas les qualités qu'on lui a prêtées avant et après son élection. Son horizon est étroit et mesquin; jamais il n'a osé sortir de l'ornière du libéralisme le plus ordinaire; pas trace chez lui d'idées originales, de pensées créatrices; il n'est pas même capable d'une certaine habileté législative, de mettre en œuvre, de réaliser des idées toutes faites. En cela, beaucoup de conservateurs bâlois de son âge, les Isaac Iselin, les Edouard Kern, les Grüniger, etc. lui sont très supérieurs.

M. Brenner est d'une pitoyable incapacité : la manière dont il a administré à Bâle le département de la justice en est la preuve. Nous avons déjà peur de voir l'œuvre de l'unification du droit entre les mains de cet homme à l'esprit borné; il ne peut que tout gâter par sa maladresse.

D'après nos observations, qui durent depuis seize ans, Brenner est un cerveau tout à fait médiocre. Toute sa carrière politique tient à cette circonstance qu'il est le neveu de Charles Brenner, le célèbre et vaillant pionnier du radicalisme bâlois, de l'orateur populaire enthousiaste, qui a donné dans le canton de Bâle une incomparable popularité au nom de Brenner. Sa fille est la célèbre femme de lettres Mme E. Meyer-Brenner, dont les poésies ont été publiées par un éditeur de Bâle et qui sont connues et appréciées des lecteurs de la *Tagwacht*. Il est vrai que notre collaboratrice ne sera pas d'accord avec le portrait que nous traçons de son cousin.

Celui-ci, en sa qualité de neveu de son oncle, a bénéficié de l'éclat attaché au nom de Brenner. Grâce à ce népotisme, ce qu'il est devenu, il l'était déjà au berceau. C'était le dauphin de Bâle. C'est ainsi que nous l'appelions déjà en 1882 dans des réunions publiques. Les succès, il les a obtenus sans peine; il lui a suffi de grandir et d'attendre l'âge convenable.

Ses concurrents le dépassent aujourd'hui de toute la hauteur de la tête. Ni au point de vue de la culture générale, ni sous le rapport de la largeur de vues, de la puissance de conception, il ne peut se comparer avec M. Théodore Curti ou, en ce qui concerne l'éducation technique et les connaissances, avec M. le professeur Speiser.

Le fait qu'on a préféré à ces deux pièces d'or, d'une rareté exceptionnelle, une pièce quelconque de billon qui pourrait être remplacée par n'importe quelle autre, prouve que la haute culture intellectuelle n'en impose pas à l'assemblée fédérale, cette « élite » de la nation, mais que cette assemblée se laisse guider par le mot d'ordre des chefs de groupes, ce mot d'ordre fût-il même contraire à l'intérêt bien compris du parti.

Mais aussi comment la haute culture intellectuelle pourrait-elle en imposer à une assemblée dont les membres, dans leur grande majorité, manquent absolument de culture intellectuelle?

Un commissaire volé

C'est à M. Demarquay, commissaire de police du quartier de la Chapelle, à Paris, qu'est arrivé cette singulière aventure d'être volé en plein jour, dans son propre appartement, en présence de son domestique.

Le commissaire venait de rentrer chez lui et de quitter son pardessus, lorsqu'il retira de la poche de celui-ci un portefeuille qu'il déposa sur un meuble. Ce portefeuille contenait 900 francs en billets de banque. M. Demarquay passa, pour un instant, dans la pièce voisine.

Or, dans la pièce qu'il venait de quit-

ter, se trouvait sa domestique et un de ces industriels ambulants qui réparent, sous les portes cochères, les porcelaines trouées et les vieilles faïences. Cet homme aperçut le portefeuille, et, dès que le commissaire eut quitté la pièce, sauta dessus, le glissa dans sa poche, bouscula, en la frappant, la domestique, qui s'était placée devant la porte de sortie, et prit la fuite.

M. Demarquay averti se précipita à la fenêtre: il était trop tard, l'homme avait disparu... et le commissaire n'eut d'autre ressource que d'ouvrir une enquête sur son propre voleur.

A quoi sert donc la police, puisqu'on peut impunément la voler elle-même?

Les enfants terribles.

Un huissier se présente pour toucher le montant d'une traite.

— Mon mari est absent pour quelques jours! — dit la maîtresse de maison.

— C'est pas vrai, — s'écria le petit Charlot; — papa est là à côté: c'est l'argent qui n'y est pas.

La Cuisine Pratique

Recettes de cuisine

Imitation d'un plat de poisson. — Faites fondre un morceau de beurre ou de saindoux, dans lequel vous étuverez quelques oignons coupés jusqu'à ce qu'ils soient jaunes; ajoutez de la farine; faites une sauce avec de l'eau, un peu de vin rouge, un peu de vinaigre, sel et poivre.

Cuisez huit œufs durs, coupez-les en rondelles, arrangez-les dans un plat chaud avec croûtons de pain rôtis. Versez la sauce dessus. Ce plat de famille peut suffire pour un repas.

Abattoirs publics

Etat des bestiaux abattus du 1^{er} au 31 mars
 138 bœufs — 479 pores — 683 veaux — 72 moutons
 Denni David, 1 génisse. — Grossen Fritz, 4 vaches. — Brandt Gabriel, 3 vaches. — Funck Jean, 2 vaches. — Liechty, Ernest, 1 taureau. — Bernheim Charles, 3 taureaux. — Particuliers, 1 vache, 1 cheval.
Viandé du dehors
 Communauté israélite: 17 bœufs, 9 veaux, 17 moutons. — Denni David, 445 kil. viandes salées, 54 lapins, 4 cabris. — Jacot Zélim, 191 lapins, 75 cabris. — Schmidiger J., 79 lapins, 78 cabris, 1 mouton. — Brandt Gabriel, 1 mouton, 1/2 vache. — Biery Paul 70 lapins. — Gygi Fritz, 112 lapins, 26 cabris. — Vve Wutrich, 77 lapins. — Schneider Edouard, 240 lapins, 76 cabris, 3 moutons. — Schweizer J., 1 mouton. — Landry A., 3 moutons — Brasserie de la Serre, 191 kil. porc frais. — Hitz Emile, 4 cabris. — Schneider Robert A., 100 kil. jambons et filets fumés. — Grossen Emile, 1 mouton, 4 cabris, 1 vache. — Schneider Emile, 1/2 cheval. — Schneider Oscar, 1 vache, 1 génisse. — Robert Ariste, 53 kil. porc frais. — Stucky, 117 kil. viandes fumées. — Chevalley, 53 kil. jambons fumés. — Bernheim Ch., 1 bœuf, 1 veau, 1 mouton. — Tissot Pierre, 1 mouton. — Liechty Ernest, 110 kil. porc frais.

Nous prions instamment nos amis à engager les tenanciers des établissements qu'ils fréquentent de s'abonner à LA SENTINELLE.

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

XXVI

Diane et Aldah

— Oh! Dieu m'est témoin que je n'ai jamais démerité de ses bienfaits et cependant... il m'abandonne... moi qu'il se plaisait à appeler sa fille!

— Vous abandonner, Aldah! Pourquoi l'accuser? Peut-être souffre-t-il plus que nous encore?

— S'il ne m'avait pas abandonnée, je ne serais pas aux mains de ceux qui nous entourent.

— Mais si ceux-là vous ont enlevée de force, ainsi qu'ils l'ont fait de moi?

— Impossible! sans la volonté de mon père.

— Pourquoi?

— Parce qu'il est trop puissant pour qu'on puisse violenter ceux qu'il aime et qu'il protège!

— Mais mon père est puissant aussi, Aldah! s'écria Diane. Mon père est un gentilhomme honoré de toute la cour, mon père est prévôt de Paris...

— Sa puissance ne peut atteindre à celle de celui dont je vous parle!

— Comment?

— A votre père les hommes seuls sont soumis, au mien, la nature entière lui obéit!

— Je ne vous comprends pas, Aldah!

— Hélas! Diane, vous ne sauriez me comprendre, car moi-même je ne saurais m'expliquer. Je connais cette puissance sans en deviner la cause. Mais je vous le répète, pour que je souffre, il faut qu'il m'ait abandonnée!

En achevant ces mots, Aldah se laissa tomber sur un siège voisin et étreignit dans ses mains crispées son front pâli. Diane la contempla quelques instants en silence, n'osant troubler cette muette douleur.

— Ainsi, reprit-elle cependant, vous ignorez Aldah, dans quelles circonstances s'est opéré votre enlèvement?

Aldah releva la tête.

— Je l'ignore absolument! dit-elle.

— Quoi! vous ne vous souvenez de rien?

— De rien!

— C'est étrange!

— Je me vois encore chez mon père; c'était le soir, il y avait fête à la foire Saint-Germain, je me souviens... Mon père me parlait d'un jeune homme qu'il attendait avec une vive impatience... « Ce jeune homme sera ton frère, » me disait-il... J'écoutais le récit d'une aventure mystérieuse et singulière... Il me semble que le sommeil me saisit avant

que cette histoire ne fût achevée... Puis je me réveillai dans cette chambre... vous étiez près de moi, pâle et inanimée... je me sentais brisée comme si la fatigue eût accablé tout mon être. Un vieillard était en face de moi... sa physionomie était effrayante... oh! cette physionomie nous la connaissons bien maintenant, ma pauvre Diane! Trois hommes masqués nous entouraient... Enfin notre captivité et nos douleurs commençaient; mais entre cette soirée dont je vous parle et qui est encore présente à ma pensée, et cet instant où nous nous trouvâmes réunies pour la première fois, que s'est-il passé? quel laps de temps s'est écoulé!... Je l'ignore, ma mémoire est complètement, entièrement vide à cet égard.

— C'est étrange! bien étrange! répéta Diane en réfléchissant.

Aldah, en effet, ne se souvenait de rien. Si l'on veut bien se rappeler qu'elle avait été conduite par Van Helmont dans la maison de la rue des Vieilles-Étuves étant sous l'empire du sommeil magnétique, si l'on réfléchit que ce fut encore durant ce sommeil que l'enlèvement fut exécuté, et que le vieux La Chesnaye, pour rendre sa fuite et celle de ses enfants plus facile, avait contribué à augmenter encore l'influence magnétique au lieu de la détruire, on comprendra facilement qu'Aldah ignorât toutes les circonstances qui avaient présidé à la violence dont elle avait

été victime et qui avaient accompagné les scènes terribles décrites à la fin de la seconde partie de ce livre, et l'on comprendra d'autant mieux cette ignorance que l'un des caractères principaux du somnambulisme est, on le sait, l'oubli total, pour le sujet, de tout ce qui s'est passé durant son sommeil.

Ne sachant rien, ne connaissant même pas la science à laquelle elle prêtait son aide, Aldah croyait Van Helmont coupable d'abandon à son égard, mais elle ne parvenait pas cependant à s'expliquer cet abandon tout en constatant les effets.

XXVII

La bohémienne

— Mais vous, Diane, dit Aldah en reprenant la parole et en faisant un effort pour se soustraire aux pensées qui l'obsédaient comment êtes-vous tombée aux mains de nos bourreaux?

La fille du prévôt de Paris rougit vivement, et la confusion lui fit courber la tête.

— Je vous l'ai raconté déjà, balbutia-t-elle.

Aldah lui saisit les mains:

— C'est vrai, c'est vrai, dit-elle avec une sincère expression de regret, vous m'avez confié cela et je viens encore renouveler vos douleurs. Pardonnez-moi.

Diane se pencha vers elle et, l'entourant de son bras, déposa un baiser sur le front blanc et pur de sa compagne.

Brasserie Muller Frères

Dès aujourd'hui et pendant les Fêtes de Pâques

EXCELLENT

BOCK-BIER

ainsi que chez

tous leurs clients

COLLÈGE

de la Chaux-de-Fonds

Inscriptions d'élèves

Les inscriptions pour les Ecoles enfantines et primaires seront reçues le **Lundi 26 avril**, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir:

Au VIEUX COLLÈGE

Salle N° 3, pour les garçons; Salle N° 4, pour les filles;

Au COLLÈGE DE LA CHARRIÈRE

Salle N° 2, pour les garçons; Salle N° 5, pour les filles;

Au COLLÈGE PRIMAIRE

Salle N° 7, pour les garçons; Salle N° 5, pour les filles;

A la DIRECTION

Pour les élèves qui demandent l'entrée en classe d'apprentis ou leur libération;

Au COLLÈGE DE L'ABEILLE

Salle N° 3, pour les garçons; Salle N° 2, pour les filles;

Au COLLÈGE DE LA PROMENADE

Salle N° 4, pour les garçons; Salle N° 5 pour les filles.

D'après la loi sur l'enseignement primaire, les parents doivent faire inscrire les enfants qui auront 6 ans révolus avant le 30 juin 1897.

Tous les nouveaux élèves doivent produire leur acte de naissance et leur certificat de vaccination.

Les élèves qui demandent leur libération sont tenus de présenter leur acte de naissance et une déclaration d'apprentissage.

Tous les élèves doivent être présents dans leur classe le **lundi 26 avril à 8 heures du matin.**

La Chaux-de-Fonds, le 15 avril 1897.

Commission scolaire.

NB. — Vu le grand nombre de bureaux ouverts, l'encombrement n'est pas à craindre et **toutes les inscriptions se feront UNIQUEMENT le lundi.**

Les demandes de changement de collège devront être adressées **par écrit** à la Direction des écoles primaires.

CHAPELLERIE

L. VERTHIER & C^{ie}

10 Rue Neuve 10

SAISON DU PRINTEMPS

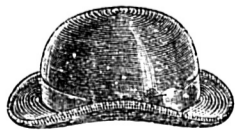
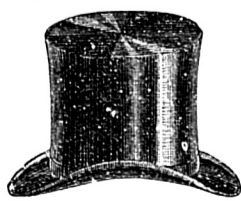
Dès aujourd'hui CHOIX CONSIDÉRABLE en CHAPEAUX de feutre et paille dans les formes les plus diverses.

Choix magnifique de chapeaux de soie

(Cérémonie)

Derniers Modèles

de Paris



Marchandises fraîches et soignées

rue Neuve 10 Prix très modérés 10 rue Neuve

Se recommandent.

Vins fins d'Espagne

Importation directe

Malaga noir, Malaga doré, Moscatel et Madère fr. 1.30 la bouteille verre perdu.
Xérès, Malvoisie et Porto rouge fr. 1.50 la bouteille, verre perdu.
En litre Malaga noir Malaga doré fr. 1.65 le litre, verre perdu, par fûts de 16 lit. fr. 1.40 le nt.

Rabais par quantité.

Toutes ces marchandises sont de 1^{re} qualité et proviennent des premières maisons d'Espagne.

Bon vin rouge garanti naturel à 40 et 50 ct. le lit.

Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac, Fine Champagne, Rhum de la Jamaïque, Eau-de-vie de Marc, Bitter Dennler, Kirsch de Schwytz, Médaille d'or à l'exposition de Genève

Neuchâtel blanc en bout.

Toutes ces marchandises sont de première qualité. 704

Paul Peytrequin

15, Rue Fritz Courvoisier, 15

Cave rue Léodold Robert No. 10, entrée du côté Est, vis-à-vis de la Boucherie Funck; ouverte tous les samedis depuis 5 heures du soir.

Dépôt chez Numa Hertig

Rue du Progrès No. 101 a, 1^{er} étage à gauche.

pour les vins fins d'Espagne

Se recommande.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 — Parc 64 — Industrie 1 111, Demoiselle, 111

Le Philatéliste

SAVON Vaissier fin et suave avec prime de 10 timbres-poste authentiques, la boîte de 3 morceaux, 2 fr. 25.

Le Tormentil

véritable SAVON faisant disparaître rapidement les impuretés du teint, le morceau 60 cent.

Huile d'Olives nouvelle

fine et goût exquis, le litre 2 fr. 10
TRIPOLI électrique, le paquet 10 cent.

Attention A LA

Boucherie Populaire

12, Rue du Stand, 12

Viande de gros bétail Première qualité

à 65 et 70 c. le demi kilo

ainsi que du beau Gros VEAU

Se recommande, Schneider fils.

Brasserie du SQUARE

TOUS LES JOURS

CHOU-CROUTE

avec viande de porc assortie

Véritables Saucisses de Francfort et Wienerli avec Meerrettig RESTAURATION à toute heure

TOUS LES JEUDIS 683 à 7 1/2 h. du soir

TRIPES — TRIPES

Modes de Caen et Neuchâteloise

Se recommande Numa Sandoz

Bière du Saumon

à Rheinfelden qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.

J. LEDERMANN-SCHNYDER

61, Rue de la Serre, 61.

— Téléphone —

Imprimerie H. Schneider, Bienne

A la BRASSERIE ULRICH

ainsi que chez les établissements leurs clients



Bock-Bier

pendant les Fêtes de Pâques

Se recommandent,

Ulrich Frères.

AVIS

L'honorable public est avisé que l'atelier pour Fabrication et Relimage de Scies

anciennement Rue de la Ronde 22, est transféré

16, Rue Fritz Courvoisier, 16

J. Béringer.

Le **MAGGI** en flacons est un nouveau et grand succès de la cuisine française! En vente chez: 176 Mme Vve E. KRUMMENACHER, Place de l'Ouest

Hâtez-vous! Liquidation définitive PROFITEZ!

Si vous voulez trouver beau choix d'Ombrelles et de Parapluies

venez au magasin

39, Rue Jaquet Droz, 39

(près de la gare de la Chaux-de-Fonds)

Stock considérable. Prix très bas

Résultat des essais du lait du 1^{er} au 2 Avril 1897

Les laitiers sont classés d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Von Allmen Fritz, Joux-Perret 1	48	30,2	34,1	24	
Rieser Samuel, Bénéciardes	41	33,8	37,1	16	
Droz Fritz, Eplatures	39	31,7	36,1	15	
Dubois William, Eplatures	38	33,7	37,4	12	
Dubois Emile, Pouillerel	36	31,7	34,7	11	
Kernen Jules, Eplatures	35	31,7	34,5	10	
Wetzel Charles, Roulets	34	32,	35,5	13	
Schmutz Christian, Eplatures	34	32,6	35,3	12	
Vuille Fritz, Roulets	34	31,4	34,5	10	
Oppliger Alcide, Eplatures	33	32,4	35,1	10	
Jeanmairet Fritz, Eplatures	33	30,4	33,4	9	
Girard Alcide, Bénéciardes	32	30,9	34,4	11	
Jacot Henri, Eplatures	32	32,9	35,8	8	
Gobet & Cie, 1er Mars 16 b	31	32,8	35,4	9	Lait faible
Thiébaud Ulysse, Pouillerel	30	32,8	35,4	9	Lait tr. faible
König Alfred, Progrès 10	30	32,1	34,4	7	" "

Chaux-de-Fonds, le 5 Avril 1897.

DIRECTION DE POLICE.

A partir du 23 avril prochain

L'Atelier de Photographie

Hugo Schoeni

est transféré

GRAND-BUE 94

(Jardin Léopold Robert)